

Màj : 31/01/21 DUREE :

7 heures

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Aucun prérequis.

Toute personne devant accueillir un salarié, client, partenaire ou stagiaire en situation de handicap.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

Identifier les différentes situations de handicap et les comprendre.

Identifier les différents acteurs réseaux et leurs actions en territoire.

Appréhender le handicap en entreprise en comprenant le cadre juridique et les dispositifs légaux.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques, étude de cas concrets, mise en situation, échanges d'expériences,, travail en groupe et mise en commun, démonstration, exercices pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire; vidéo-projecteur, diaporama, paperboard, dossier technique remis aux stagiaires.

Intervenant DE Educateur spécialisé, coordonnateur éducatif et référent handicap.

SANCTION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire en fin de formation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Grille d'auto-évaluation en début et fin de formation, évaluation formative / acquisition de compétences.

CONTENU DETAILLE :

**MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE HANDICAP :**

Découvrir l'histoire du handicap.

Connaître l'étymologie.

Savoir reconnaître les différentes typologies de handicap : les 5 familles.

Les bonnes pratiques à adopter. Comment intégrer accueillir une personne en situation de handicap ? Échange sur les bonnes pratiques.

**LES AIDES ET LES RÉSEAUX EN TERRITOIRE 64**

Identifier les réseaux handicaps existants en territoire.

Etablir une liste des réseaux et partenaires.

**LA LÉGISLATION ET LES OBLIGATIONS RELATIVES AU HANDICAP**

Comprendre la loi 2002 relatives aux « Droits des usagers » et la loi 2005 concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Connaître les obligations en terme d'emploi et les aides financières.

Exemples de Jurisprudences.